



Chères Clermontoises, Chers Clermontois,

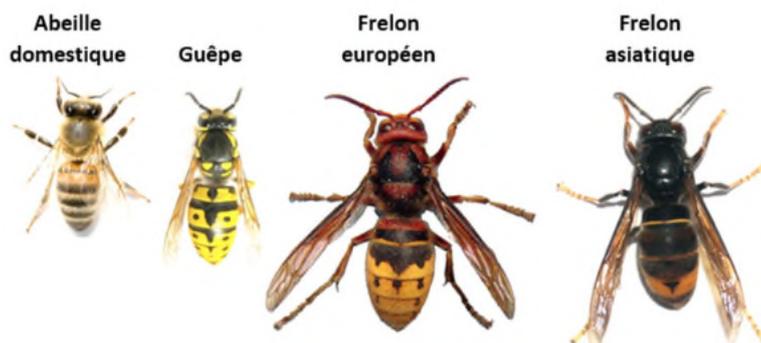
## 1. FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques font désormais partie de notre quotidien et leur période de réveil va débuter ces jours-ci et jusqu'à fin avril.

Leur développement étant exponentiel, chacun de nous peut essayer de limiter leur prolifération avec un geste très simple, fabriquer un piège "maison" facile à réaliser à base de substances sucrées, bière et sirop, pour piéger les reines, femelles fondatrices des nouveaux nids, pour enrayer et limiter un maximum l'implantation de ces fabrications en formation.

En effet, il faut savoir que chaque année un nouveau nid est créé par les reines, celui de l'année précédente étant abandonné. Il est vide et ne resservira pas, et donc si vous en avez un a proximité, il sera sans danger pour vous.

Vous trouverez sur le site du SICOVAL, via le site internet de la mairie ou sur notre Panneau Pocket, des fiches conseils, et explications notamment pour la fabrication toute simple d'un piège.



## 2. CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La période des chenilles processionnaires va débuter.

Au printemps, mars et avril, toutes les chenilles d'un même cocon quittent leur nid dans les arbres, toujours en procession, dans le but de s'enfouir dans le sol et se transformer en chrysalides, et ainsi recommencer un cycle de reproduction.

Le nom de chenilles processionnaires est dû à la cohésion de cette file en déplacement assurée par un contact direct entre les chenilles.

Vous pouvez vous débarrasser à ce moment-là de celles-ci assez facilement mais il faut faire attention et prendre quelques précautions car ses poils microscopiques sont très urticants.

Ils peuvent provoquer des allergies, parfois sérieuses, chez les personnes sensibles, les enfants et peuvent s'avérer très dangereux pour nos animaux domestiques.

Pour lutter contre ces chenilles, vous pourrez trouver des fiches conseils sur le portail du SICOVAL par le biais du site internet de la mairie.



## 3. DEPOTS SAUVAGES

Vous avez tous pu voir les nombreux sacs poubelles sur les bords de nos routes, au parking du Fort ou de l'école, dans les fossés, au niveau des containers des Récup' verre, à la Riverotte et autres car malheureusement aucun endroit de notre village n'échappe à ces incivilités.

L'employé communal, les élus mais aussi des habitants bénévoles effectuent chaque semaine des ramassages et nettoyages de ces dépôts.

Hélas, chaque commune est impactée par ce même phénomène et l'incivilité de quelques-uns qui n'hésitent pas à salir notre nature, ces sacs étant régulièrement détruit par la faune animale pour récupérer de la nourriture, tout cela dans le but d'économiser quelques maigres euros.

Nous rappelons que le dépôt illégal d'ordures ménagères est sanctionnable d'une amende de 4ème catégorie.

Devant l'accumulation de ces dépôts sauvages d'ordures ménagères sur son territoire, le SICOVAL a décidé d'instaurer une nouvelle mesure à effet immédiat.

A savoir taxer par un forfait conséquent les foyers n'ayant pas de containers à leur domicile, ou bien pour les foyers en possédant, ceux n'effectuant aucune levée de leur poubelle, cela dans un souci d'équité et de participation de tous au financement du service public de gestion des déchets.

Toutefois ceux-ci pourront s'exonérer de ce forfait auprès du SICOVAL par preuve d'absences légitimes par justificatifs.

En espérant que cette solution réduira le nombre toujours plus important de ces dépôts très souvent effectués par des habitants des communes voisines rattachées elles aussi au SICOVAL.

#### **4. DERNIERS TRAVAUX**

Les récents congés scolaires ont été l'occasion de finaliser les derniers travaux à l'école.

La fermeture du préau a permis d'avoir une pièce fermée supplémentaire pour les activités de l'ALAE.

L'isolation de la toiture, la réalisation d'un plafond en lambris ainsi qu'un nouvel éclairage en LED ont été effectués.

Les enfants pourront dorénavant profiter de ce nouvel espace dans le confort et à l'abri des aléas climatiques de chaque saison.

#### **5. CEREMONIE DU CESSEZ LE FEU**

Dans le cadre de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, nous vous invitons à participer à la cérémonie et au dépôt de gerbe du cessez le feu en Algérie qui aura lieu devant le monument aux morts de notre commune dans la cour du Fort le samedi 22 mars à 11h30 en présence d'anciens combattants de notre village.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

#### **6. ROUTE D'ARTAGNAN**

Un nouveau chemin de randonnée va traverser notre commune dénommé la route de d'Artagnan.

Ce ne sera pas un chemin pédestre de plus mais un chemin dévoué aux cavaliers à cheval.

Ce projet européen et départemental prévoit plusieurs tracés dans notre pays, à l'image des chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Le chemin équestre nous concernant, sera celui dénommé chemin de l'infante. Il suivra la route empruntée par d'Artagnan et les mousquetaires pour escorter le roi de France Louis XIV dans sa traversée du pays de Gap jusqu'à Hendaye au Pays Basque où il devait épouser l'infante d'Espagne, Marie Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne pour son mariage à Saint-Jean-de-Luz du 9 juin 1660.

Ce chemin traversera notre commune en arrivant de Corronsac et en direction de Venerque et empruntera en majeure partie des chemins déjà existants sur notre commune.

Tous les travaux et aménagements nécessaires à ce projet seront exécutés par le SICOVAL avec le soutien de la section tourisme du conseil départemental.

#### **7. JOURNEE MONDIALE DE L'EAU**

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le SICOVAL vous invite à une visite guidée d'environ 1h30 de la station d'épuration d'AYGUESVIVES le samedi 22 mars.

Vous pourrez découvrir tout le processus de traitement des eaux usées, ainsi que les diverses étapes, de la collecte au rejet dans le milieu naturel et vous pourrez même, pour les jardiniers amateurs qui le désirent, repartir avec du compost issu des boues d'épuration.

Pour tous renseignements ou inscription, <https://www.sicoval.fr/actualites/visitez-la-station-depuration-axe-sud/>

#### **8. RAPPEL HORAIRES TONTES**

La nature commence à se réveiller et la saison de la tonte va très vite commencer, aussi pour le respect et la tranquillité de tous, nous vous rappelons que les horaires des tontes et des débroussaillages sont soumis à des plages horaires obligatoires.

- Soit en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Merci de votre compréhension et de votre civisme pour la bonne entente entre vos voisins.

**VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE**